

C'est un nouveau mépris pour toute la profession que les élus des professeurs se sont vus opposer hier jeudi 12 juin. Tard dans la soirée, Madame le recteur a enfin communiqué le nouveau calendrier des FPMA aux organisations syndicales : celles-ci sont reportées au mercredi 18 et jeudi 19 juin.

L'administration a donc fait le pire choix possible et a décidé de rester totalement sourde aux demandes renouvelées et unanimes des organisations syndicales. Alors qu'il lui était demandé, de manière unitaire, d'abandonner la mesure de « mutation d'office dans l'intérêt du service » prise pour des enseignants, en dehors de tout respect du paritarisme et de l'équité de traitement, alors que des centaines de collègues attendent de pouvoir muter, Madame le Recteur a choisi d'imposer aux professeurs demandeurs de mutation une longue semaine supplémentaire d'attente...

Dans le même temps, rappelons-le encore une fois, d'autres ont été affectés hors barème et en dehors de la consultation des instances paritaires et bien avant les instances décisionnelles et paritaires (nous vous renvoyons à notre dernier communiqué de presse du 11 juin 2014 détaillant cette situation insupportable pour l'ensemble de la profession).

Les élus des personnels se tiennent donc prêts à siéger et à défendre au mieux les intérêts de tous les enseignants lors de ces commissions. Mais ils répéteront à chaque fois qu'ils en auront l'occasion que, pour eux, chaque collègue a droit au même traitement, dans des règles équitables, transparentes et respectueuses de tous.

L'intersyndicale de l'Académie de NICE : SNES-FSU ; SNALC-FGAF ; SGEN-CFDT ; **CGT-EDUC'ATION** ; SUD-EDUCATION ; SNCL-FAEN

13 juin 2014